

« régence. M. Marie dont vous connaissez le nom,
 « un défenseur incorruptible de votre cause va
 « venir vous l'annoncer lui-même. »

On écoute avec respect le nom de Marie. La figure militaire du général, le reflet du nom de Napoléon sur son nom, parlent pour lui. « Nous vous croyons, » général, répond le chef de la colonne, le capitaine « Dunoyer. Mais les amis du peuple sont rares à la « Chambre. La majorité vendue va étouffer leurs « voix. Il sera trop tard et la patrie vous maudira « pour avoir arrêté nos pas. » A ces mots, Gourgaud impuissant à dominer leur élan, cède et se range. La troupe reste neutre. La garde nationale applaudit. M. Marie se présente en vain, sa voix est couverte par le tumulte, ses bras comprimés par la foule. Cette foule écarte, renverse, submerge les sentinelles, les huissiers, les représentants qui tentent de s'opposer au torrent.

Le colonel *Dumoulin*, ancien officier d'ordonnance de Napoléon, qui unit le fanatisme de ses souvenirs militaires au fanatisme de la république, se jette dans cette tête de colonne, comme pour l'entraîner à un assaut. Il arrache le drapeau du trône des mains d'un des combattants, gravit l'escalier des orateurs, et posant la hampe du drapeau sur le marbre de la tribune, il semble attendre qu'un orateur le suive pour y proclamer la révolution.

Au pied de la tribune, sous les plis du drapeau, un vieillard à la figure douce et calme s'appuie sur le pommeau d'un long sabre nu, comme une cariatide image du peuple vainqueur et apaisé.

Le garçon boucher son couteau à la main, traverse seul l'espace vide entre la tribune et les gradins. Les députés refluent d'horreur, se préservent du contact de ses vêtements ensanglantés. Ils forment un groupe plus épais sur les bancs supérieurs, autour de la duchesse d'Orléans. La princesse, sans s'intimider, prend des notes au crayon sur ses genoux. Elle cherche sans doute dans son propre cœur les paroles qui sauveront le mieux ses fils. Aucun geste, aucun cri des envahisseurs ne tentait d'imposer leur volonté à la représentation nationale. Ils semblaient être venus en spectateurs plus qu'en maîtres du sort que l'Assemblée leur ferait. Tout paraissait suspendu et comme pétrifié dans l'attente commune.

XVIII.

Le bruit se répand dans la tribune des journalistes que la révolution est trompée, qu'aux vainqueurs des Tuileries se sont mêlés, en entrant dans la salle, des hommes amenés et suscités par les partisans de la régence pour égarer ou amortir le dénouement. Cette rumeur paraît fondée. Un républi-

cain étonné de cette apathie des premiers groupes introduits dans la Chambre, M. Marrast, s'élança de la tribune des journalistes où il notait les pas de la révolution. « C'est le faux peuple, s'écrie-t-il « en traversant le couloir, je vais appeler le « vrai ! »

Pendant qu'un nouveau flot d'invasion populaire s'amoncelle au dehors, au dedans le silence et l'indécision continuent. M. Ledru Rollin, debout au pied de la tribune à gauche s'efforce d'en gravir les degrés.

Presque seul républicain dans l'Assemblée, depuis quelques années qu'il y siège, inspirateur de la presse républicaine, orateur des banquets démocratiques, adversaire déclaré des compositions, des réticences des demi-agitations de la gauche dynastique, poussant l'opposition dans la Chambre jusqu'aux termes où la faction commence; hors de la Chambre, jusqu'aux limites où elle deviendrait sédition; M. Ledru Rollin, jeune, grand, sanguin de visage, fougueux de voix et de geste, mais conservant le sang-froid réfléchi du politique, sous l'emportement apparent de l'orateur, semblait l'homme préparé et attendu par l'événement. Sa parole fortement empreinte par l'étude des formes de l'éloquence plébéienne, avait l'accent un peu posthume de la Convention. On sentait dans ses discours la lampe de Danton. On voyait que son

imagination mobile et riche s'était souvent tournée vers le passé, pour y modeler l'avenir, et qu'il regrettait les occasions perdues de luttes, de gloire, de mort historique, dans le drame écoulé de la grande révolution.

Isolé à l'extrémité de la Chambre dans un républicanisme prématuré, M. Ledru Rollin n'y marquait que par son talent. Ses collègues l'avaient écouté jusqu'à ce jour avec plus de curiosité que de terreur. Il n'était à leurs yeux qu'une apparition révolutionnaire. à leur oreille qu'un écho sonore d'un temps à jamais enseveli et muet. Tout à coup les rôles changeaient. C'étaient ses collègues qui fuyaient dans le passé, c'était l'impossible qui devenait la réalité.

« Au nom du peuple partout en armes, dit-il avec
« le geste d'un chef qui montre ses soldats derrière
« lui, au nom du peuple maître de Paris, quoi qu'on
« fasse, je viens protester contre l'espèce de gou-
« vernement qu'on est venu proposer à cette tri-
« bune. Je ne fais pas comme vous une chose nou-
« velle, car en 1842 lors de la discussion de la loi
« de régence, seul dans cette enceinte j'ai déclaré
« que cette loi ne pouvait être faite sans un appel
« au pays... Depuis deux jours nous nous battons
« pour le droit; eh bien! si vous résistez, si vous
« prétendez qu'un gouvernement par acclamation,
« un gouvernement éphémère qu'emporte la colère

« révolutionnaire existe, nous nous battons encore
 « au nom de la constitution de 1791 qui plane sur
 « le pays, qui plane sur notre histoire!... Pas de
 « régence possible d'une façon usurpatrice!... Je
 « proteste au nom du peuple contre cette usurpa-
 « tion, vous parlez d'ordre, d'effusion de sang?
 « Ah! l'effusion du sang nous touche, car nous
 « l'avons vue d'aussi près que personne. Trois mille
 « hommes sont morts! »

A ces mots le garçon boucher s'élançait sans
 doute pour venger ses frères sur les gradins qui
 mènent au banc de la duchesse d'Orléans. « Il faut
 « en finir dit-il entre ses dents. »

M. de Mornay gendre du maréchal Soult, homme
 d'opposition mais généreux et intrépide, retient le
 boucher par son vêtement. Les députés lui barrent
 la route et le repoussent avec un soulèvement d'in-
 dignation. On écarte cet homme. M. Ledru Rollin
 reprend, il parle, il développe et il prolonge trop
 le même argument. Le sentiment est impatient
 comme la minute. « Pressez donc la question lui
 « crie M. Berryer et concluez à un gouvernement
 « provisoire. »

La royauté légitime et la république s'entendent
 sans se concerter pour supprimer un gouvernement
 d'acclamation et de surprise qui s'interpose entre
 leurs espérances et le dénouement.

M. Ledru Rollin continue, il cite les abdications

de Napoléon et de Charles X, toutes deux trompées.
 L'Assemblée se refroidit, le temps se perd. « Con-
 « cluez donc répète M. Berryer, nous savons l'his-
 « toire. » M. Ledru Rollin conclut enfin en deman-
 dant la nomination d'un gouvernement provisoire
 par le peuple et une Convention.

XIX.

Les degrés des deux côtés de la tribune sont as-
 siégés de gardes nationaux, de jeunes hommes des
 écoles, de combattants et d'orateurs. Lamartine!
 Lamartine! s'écrie le peuple et une partie de l'as-
 semblée. Faites parler Lamartine! Des députés de
 tous les bancs de la Chambre se pressent autour de
 Lamartine, d'autres lui font des signes d'intelli-
 gence en lui montrant du doigt la tribune, les uns
 dans l'intention de l'y voir monter pour achever
 la révolution, les autres pour la modérer et la ré-
 gulariser en s'y jetant.

Lamartine immobile et muet depuis le commen-
 cement de la séance tremblait de parler. Il sentait
 qu'un mot entraînerait la révolution indécise vers
 une république pleine de problèmes ou vers une
 régence pleine d'anarchie. Un troisième élément
 d'irrésolution faisait hésiter non ses convictions
 mais son âme. c'était la pitié.

Sollicité plusieurs fois de paraître à la cour de

madame la duchesse d'Orléans qui aimait les lettres, il s'était sévèrement interdit à lui-même tout rapport avec cette princesse, de peur que la reconnaissance n'engageât un jour sa liberté politique. Mais il admirait de loin cette veuve du duc d'Orléans, étrangère, exilée, refoulée de sa vraie place de mère par une loi jalouse et cruelle. Seule aux Tuileries entre un tombeau et un trône, elle n'avait du bonheur que le deuil, de la royauté que la perspective, de la maternité que les soucis. On la disait égale en tout à sa destinée par le génie, par l'âme, par les larmes. Sa physionomie révélait tous ces mystères. Sa beauté contenait sa pensée. Le cœur de Lamartine devait avoir été tenté cent fois de se dévouer à cette poésie vivante et de lui faire restituer le règne ravi par l'iniquité de la loi. N'était-elle pas reine dans l'imagination ? Le moment était venu de réaliser ce rêve. Il n'y avait pour cela qu'à jeter à la tribune le cri qui était au fond de tous les cœurs. Les gestes et les voix qui l'y poussaient faisaient de Lamartine l'arbitre de la fortune. L'impartialité un peu austère qu'il avait montrée jusque-là donnait une autorité entraînante à sa décision. La présence de la duchesse, sa pâleur, son regard suppliant, ces enfants pressés sur son cœur étaient la moitié de l'éloquence nécessaire pour subjuguier une assemblée d'hommes sensibles. Jamais orateur n'eut derrière lui une pareille cliente et de pareils clients. Ils rappelaient ces

cortèges de femmes et d'enfants détronés que les orateurs étalaient pour l'attendrir devant le peuple romain. Le peuple français est bien plus malléable aux larmes.

XX.

Lamartine n'avait qu'à dire à la princesse et à ses fils : « Levez-vous ! Vous êtes la veuve de ce « duc d'Orléans dont le peuple a couronné en vous « la mort et le souvenir ! Vous êtes les enfants « privés de ce père et adoptés par la nation ! Vous « êtes les innocents et les victimes des fautes du « trône, les hôtes et les suppliants du peuple ! Vous « vous sauvez du trône dans une révolution ! Cette « révolution est juste, elle est généreuse, elle est « française ! Elle ne combat pas des femmes et des « enfants ! Elle n'hérite pas des veuves et des or- « phelins. elle ne dépouille pas ses prisonniers et « ses hôtes ! Allez régner ! Elle vous rend par com- « passion le trône perdu par les fautes dont vous « n'êtes que les victimes. Les ministres de votre « aïeul ont dilapidé votre héritage. le peuple vous « le rend. il vous adopte, il sera votre aïeul lui- « même. Vous n'aviez qu'un prince pour tuteur, « vous aurez une mère et une nation !... »

XXI.

La Chambre se serait levée en masse à ces paroles

relevées par la vue, par les larmes, par les mots entrecoupés de la duchesse, par l'enfant élevé sur les bras de sa mère et apporté sur la tribune. Lamartine aurait entraîné l'Assemblée et quelques gardes nationaux présents au palais à la suite de la princesse sur la plate-forme du péristyle. De là il aurait montré la veuve et l'enfant au peuple indécis, aux troupes fidèles. Les acclamations étaient certaines. Ce cortège grossi de torrents de gardes nationaux et de peuple dans sa marche ramenait la duchesse et ses enfants aux Tuileries. Il proclamait la régence. Quelle péripétie! Quel drame! Quel dénouement! Quel triomphe du cœur sur la raison! de la nature sur la politique!

XXII.

Lamartine avait ces mots sur les lèvres, ce geste dans la main, cet acte dans l'imagination, ces larmes dans les yeux. Il ne céda pas à ces nobles tentations de l'homme d'imagination. Il arracha son cœur de sa poitrine. il le tint sous sa main pour n'écouter que sa raison. Sa raison lui rappelait plus fortement encore ce qu'il venait de dire deux heures avant au conseil des républicains.

La régence au milieu d'une crise qui avait soulevé le peuple, entraîné la garde nationale, dissous l'armée, renversé le trône, expulsé le roi, provoqué le

suffrage universel, suspendu le travail, jeté deux cent mille ouvriers affamés de droits et de pain sur le pavé, n'était pas la paix. c'était une trêve courte et agitée. La révolution sanglante n'était pas finie. Elle commençait. Terrible convulsive, insatiable, avec ce faible gouvernement de sentiment et de surprise. Lamartine eût sauvé le jour, perdu l'avenir. soulagé son émotion, ruiné son pays. Il ne se crut pas le droit de satisfaire son cœur aux dépens de son pays et de perdre des milliers de vies pour jouer un beau rôle d'un moment dans le drame efféminé d'une politique de sentiment. Il eût été facile, il lui eût été doux de verser sur la tribune cette larme qu'il avait comme tout le monde dans les yeux. Mais cette larme serait devenue un torrent de sang des citoyens. Il la retint. C'est là une des sévérités du cœur qui coûtâ le plus à la nature. Ce n'est pas une faute de conscience dont il se repente jamais. Il aurait perdu non-seulement la république mais les victimes mêmes de la catastrophe qu'il aurait dévouées en les couronnant.

XXIII.

Il monte enfin, ou plutôt on le porte à la tribune. Un profond silence s'établit aussitôt qu'on eut jeté le nom de l'orateur au peuple. Il n'osait lever les yeux sur la princesse de peur qu'un regard

ne fit trébucher sa parole ou défaillir sa pénible résolution.

D'une voix sourde comme l'abîme de la destinée qu'il allait sonder : « Messieurs, dit-il, je partage « aussi profondément que qui que ce soit parmi « vous le double sentiment qui a remué tout à « l'heure cette enceinte en voyant un des specta- « cles les plus touchants que puissent présenter les « annales humaines, celui d'une princesse auguste « dans son malheur se couvrant de l'innocence de « son fils, et venant se jeter du sein d'un palais « envahi et abandonné dans le sein de l'asile de la « représentation du peuple ! »

A ces mots où les uns préjugent une invocation à la pitié, les autres une faiblesse de patriotisme, un murmure d'applaudissement des centres, de mécontentement du peuple s'élève et se confond en une légère rumeur. Lamartine s'en aperçoit et promenant sur les centres et le peuple un regard où l'on ne peut lire encore sa pensée. « Je demande, « dit-il, qu'on me laisse achever ma phrase, et je « prie d'attendre celle qui va la suivre. »

On redouble de silence et d'anxiété. « Je disais, « Messieurs, que j'avais partagé avec vous le senti- « ment qui avait agité tout à l'heure cette enceinte. « et ici, je ne distingue pas entre cette représentation « nationale présente en nous et cette représentation « du peuple de Paris mêlé à nous sur ces bancs !

« C'est le moment de l'égalité, et cette égalité, j'en « suis sûr, ne servira qu'à faire reconnaître volon- « tairement en nous par ce peuple le droit de réta- « blir la concorde et la paix publique ! » (Oui, oui, s'écrient les groupes de combattants debout à la droite de l'orateur au pied de la tribune.)

« Mais, Messieurs, reprend Lamartine, si je par- « tage cette émotion qu'inspire l'attendrissant spec- « tacle des plus grandes catastrophes humaines ; si « je partage ce respect auquel l'infortune ajoute en- « core en nous, quelles que soient nos opinions po- « litiques ; je ne partage pas avec moins de vivacité « le respect dû à ce peuple combattant depuis trois « jours pour renverser un gouvernement rétrograde, « et pour rétablir sur une base désormais inébran- « lable l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté, « et pour cela je ne me fais pas à moi-même l'illusion « qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune. Je ne « me figure pas qu'une acclamation momentanée « arrachée par une honorable émotion à une assem- « blée attendrie par un sentiment naturel, puisse « fonder un gouvernement solide et incontesté pour « trente-six millions d'hommes. Je sais que ce qu'une « acclamation apporte une autre acclamation peut « l'emporter. Je sais que quelle que soit la nature de « gouvernement qu'il convienne à la sagesse et aux « intérêts du pays de se donner pour sortir de la « crise où nous sommes, il importe à tout ce peuple,